

Paris, le 2 mars 2021

## Lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique : la proposition de loi d'Éric Gold inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

Les sénateurs du groupe RDSE ont inscrit dans leur espace réservé du mercredi 14 avril 2021 la proposition de loi du sénateur Éric Gold (Puy-de-Dôme), relative à la lutte contre l'illectronisme et pour l'inclusion numérique.

En septembre dernier, à l'issue de plusieurs mois d'auditions, le rapport de la mission d'information relative à la lutte contre l'illectronisme et à la défense de l'inclusion numérique, créée à l'initiative du groupe RDSE, et rapportée par Raymond Vall, a mis en lumière à l'occasion de la crise sanitaire la place du numérique dans notre société, tant sur le plan économique que dans l'accès à l'éducation, aux soins, au travail, aux services publics, et aux droits.

Cette numérisation de notre environnement constitue un progrès. Mais elle engendre aussi de nouvelles fractures et inégalités. Aujourd'hui, près de 14 millions de Français sont éloignés du numérique et 40 % de la population ne se sentirait pas à l'aise pour accomplir des démarches en ligne, pourtant devenues incontournables dans de nombreux domaines.

Partant de ce constat, la présente proposition de loi, présentée par Eric Gold reprend une partie des 45 propositions du rapport de la mission d'information et entend faciliter l'accès de tous à leurs droits et à leurs devoirs afin d'inclure plutôt que d'exclure.

*« L'accès effectif au service public participe au sentiment d'appartenance à la République. C'est ce service public « à la française » qu'il est impératif de défendre et de préserver. »*, comme le souligne l'exposé des motifs du texte qui résume la philosophie de son auteur.

Le texte sera discuté en séance **le mercredi 14 avril 2021**.